

Fatal Tupperware

Monologue féminin

de Pascal MARTIN

Merci de votre intérêt pour mon texte.

N'oubliez pas de faire le nécessaire pour les droits d'auteur auprès de la SACD (<http://www.sacd.fr>) si vous jouez ce texte dans le cadre de représentations publiques.

Selon la nature de votre spectacle, la SACD vous indiquera s'il y a un montant à payer ou pas.

Si le texte n'apparaît pas dans la liste de mes textes, c'est qu'il n'a pas encore été joué. Je ferai alors l'inscription au répertoire de la SACD et vous pourrez faire la demande quelques jours plus tard.

C'est grâce aux droits d'auteur que les auteurs vivent et peuvent vous proposer des textes pour votre plaisir et celui de votre public.

Quand vous créez un spectacle, même si les représentations sont gratuites, vous payez les décors, les costumes, les accessoires... il n'y pas de raison de ne pas payer le travail de l'auteur sans qui il n'y aurait pas de spectacle.

Tous mes vœux de succès pour votre projet.

Droits d'exploitation

Ce texte est déposé sur <http://www.copyrightdepot.com/> sous le certificat 00038102 et son **certificat de dépôt peut être consulté à l'adresse suivante :**

<http://www.copyrightdepot.com/06/rep68/00038102.htm>

Toute reproduction, diffusion ou utilisation doit faire l'objet de l'accord de l'auteur.

Toute exploitation doit être faite par l'intermédiaire de la SACD.

L'auteur peut être contacté à l'adresse suivante : pascal.m.martin@laposte.net

Les autres pièces de l'auteur sont présentées à cette adresse

<http://www.pascal-martin.net>

Il s'agit d'un extrait du texte. Pour obtenir la fin du texte, merci de bien vouloir envoyer un courriel à cette adresse : pascal.m.martin@laposte.net en précisant :

- **Le nom de la troupe**
- **Le nom du metteur en scène**
- **L'adresse de la troupe**
- **La date envisagée de représentation**
- **Le lieu envisagé de représentation**

Faute de fournir ces informations, la fin du texte ne sera pas communiquée.

Monologue : 1 femme

Synopsis

Une femme a par mégarde sectionné l'appareil génital de son mari. Elle s'en explique dans un petit mot au commissaire afin qu'il reconstitue son mari avant son inhumation.

Monsieur le Commissaire,

Juste un petit mot pour que vous compreniez bien que je n'ai pas agi avec préméditation. Mon défunt mari (paix à son âme) insistait pour avoir avec moi des relations contre-nature que notre religion (et d'autres aussi) condamne. Sachez bien que j'ai toujours refusé de céder à ses propositions.

Il se trouve malheureusement que le soir du drame, feu mon mari, a réussi à tromper ma vigilance. Profitant d'un moment d'inattention de ma part (que je ne me pardonne pas, croyez-le bien) il est parvenu à ses fins.

Je vous laisse imaginer ma surprise... et mon courroux.

Ne pouvant supporter cette situation j'ai sommé ce pauvre Edmond de rentrer dans le droit chemin. Hélas il venait de réaliser un projet de 15 ans et il n'entendait pas abandonner aussi facilement. Avec le recul, je le comprends, j'ai moi-même attendu 12 ans pour que nous fassions installer un jacuzzi dans la salle de bains.

Mais sur le moment, je ne voyais pas les choses ainsi et étant d'un naturel impétueux, j'ai saisi le premier objet à ma portée pour le frapper tout en essayant de me dégager.

Il se trouve que cet objet était une serpe car nous étions dans l'appentis du jardin. Passionnés tous les deux de jardinage, ce sont des fantaisies que nous nous accordons parfois.

C'est ainsi que j'ai sectionné l'appareil génital de mon mari. Par inadvertance.

Fin de l'extrait